

en traverser un autre (1).” “ On trouverait étrange à Marseille et même ailleurs, dit-il à Mgr de Mazenod, de voir un évêque et deux prêtres enfoncés dans des bourbiers jusqu'aux genoux, ou dans l'eau jusqu'à la ceinture, attelés à des charrettes. Eh bien, tel a été littéralement notre genre de vie, pendant 18 jours : non pas une fois seulement par jour, mais quelquefois des journées entières. Nous avons vu jusqu'à vingt fois en un même jour, nos chevaux s'enfoncer tellement dans la boue, qu'il leur était presque impossible de s'en arracher, même sans leurs fardeaux ; et, comme les deux hommes à notre service ne suffisaient pas à la besogne, vos chers enfants et très humbles serviteurs étaient obligés de leur venir en aide et de se constituer modestement les remplaçants des chevaux (2).” L'Évêque, ajoute plaisamment : “ M. H... me conseillait, l'année dernière, de ne pas abaisser ma grandeur jusqu'à la *jevalerie* : cette fois, je l'ai abaissée plus bas, parce que nous avons fait ce que les chevaux ne pouvaient pas faire (3).” “ Plus qu'indigne de la sublime dignité à laquelle j'ai été élevé, écrit-il à Mgr de Québec, j'étais bien aise d'abaisser ma personne à des fonctions plus en rapport avec mon peu de vertu que les devoirs sacrés de l'épiscopat (4).”

Le P. Grollier trouvait sans doute que les chemins d'Amérique ne valaient pas ceux de France. Quant à M. Lacombe, il s'était constitué, dit Mgr Taché, “ notre valet de poste : les besognes désagréables et fatigantes ne nous arrivaient qu'après avoir épuisé ses ressources : sa gaiété, sa complaisance et ses égards pour nous ” durèrent autant que les peines du voyage (5).

Le 25 juin, vendredi, la caravane est à Pembina. “ Me voici encore une fois dans une habitation, écrit l'évêque missionnaire

(1) *Pembina*, 25 juin 1852. — N° 38 de la collection de M. de la Broquerie-Taché. Cette lettre a été imprimée.

(2) Lettre du 21 juillet 1852.

(3) Lettre à sa mère, 25 juin 1852.

(4) *Saint-Boniface*, 2 juillet 1852. — Archives de l'archevêché de Québec.

(5) Lettre à Mgr de Mazenod, 26 décembre 1852.

à sa mère, après 18 jours de sauvagerie (1).” Les voyageurs en repartent le samedi à midi. “Le lundi matin, dit le P. Taché à sa mère, un homme fut tué et un autre blessé par les Sioux, qui se trouvaient en embuscade. Ils auraient bien pu nous en faire autant, si nous avions été quelques jours en retard. Ceci doit vous rassurer, ajoute-t-il, en vous prouvant que Dieu a soin de nous, et qu’il ne nous arrivera que ce qu’il plaira à sa sainte volonté (2).”

Cependant, le dimanche, 27 juin, Mgr Taché et ses deux compagnons arrivaient à Saint-Boniface.

“La joie du retour, écrit le jeune Evêque, fut bien diminuée par la vue du désastre qui venait de fondre sur la colonie de la Rivière-Rouge. Un déluge à peu près égal à celui de 1826, a emporté un très grand nombre de maisons, de granges, d’étables et toutes les clôtures et mis la majorité des habitants dans l’impossibilité de semer du blé. C’est un spectacle bien triste que celui que présentent les ruines occasionnées par ce fléau. L’eau est venue jusqu’au niveau du sanctuaire, quoique l’église soit dans un des points les plus élevés. Les bonnes Sœurs allaient en canot dans leur maison (3).” L’eau avait monté de 25 pieds environ au-dessus de son niveau ordinaire (4), et tenu Mgr Provencher “plus d’un mois prisonnier” dans son propre palais. “Il y avait cinq pieds d’eau, écrivait-il à Mgr de Québec, autour de ma maison; encore 2 ou 3 pouces de plus, et elle était sur le plancher du 2e étage (5). Je ne suis pas sorti, mais j’étais comme sur un vaisseau en pleine mer; j’entendais jour et nuit des vagues poussées par des vents furieux battre les murs du premier étage de ma maison, comme je les ai entendues dans

(1) Lettre du 25 juin 1852.

(2) *Rivière-aux-Brochets*, 23 juillet 1852. — N° 39 de la collection de M. de la Broquerie-Taché.

(3) Lettre citée à l’archevêque de Québec, 2 juillet 1852.

(4) Lettre de Mgr Provencher à Mgr de Mazenod, 21 juillet 1852.

(5) Style canadien. Au Canada, on compte pour le premier étage ce qu’on appelle en France le rez-de-chaussée.

mes voyages d'outre-mer. L'eau a monté jusqu'au 20 mai. Les gens et les troupeaux s'étaient réfugiés au loin dans les prairies. Personne n'a péri. On n'a pu semer de l'orge que vers la fin de juin, ainsi que les patates; tout cela mûrira si Dieu nous donne une saison exprès. L'église et ma maison ont servi de hangars publics; toutes les autres maisons étaient en danger d'être emportées (1).” Les semailles n'avaient pu avoir lieu, ce qui faisait redoubler la famine. “L'inondation, disait Mgr Provencher, a ruiné notre pays déjà si pauvre (2).”

A toutes ces tristesses, s'étaient jointes de vives inquiétudes quand on avait vu arriver les canots sans l'évêque d'Arath et les missionnaires attendus, sans une seule lettre qui expliquât la cause de cette absence.

L'arrivée de Mgr Taché, du P. Grollier et de M. Lacombe changea la tristesse en joie. Le vénérable évêque éprouva un grand bonheur à la vue du renfort qu'il recevait et de celui qui lui était annoncé. “Je vais me trouver plus riche en prêtres que jamais, écrivait-il quelques jours après à l'archevêque de Québec: je pourrai faire opposition à l'évêque” anglican “de Rupert's land, qui ordonne métis et sauvages: je crains plus la bourse que le personnel du personnage: l'argument du ventre amène à lui les sauvages (3).” Il éprouva surtout une immense consolation en voyant son jeune coadjuteur que remplissaient les grâces du Saint-Esprit et que louaient toutes les bouches de la renommée: il bénissait Dieu qui daignait lui donner une si grande joie avant de mourir. “Il paraît, disait-il à l'archevêque de Québec, que mon coadjuteur a été bien vu partout où il a passé. On me dit mille bonnes choses sur son compte, je m'en réjouis beaucoup. Prions Dieu qu'il lui fasse produire des fruits abondants pendant un ministère qui peut de beaucoup dépasser le mien, vu sa jeunesse; je le souhaite. Je désirais un

(1) Lettre du 6 juillet 1852. — *Copies de l'archevêché de Saint-Boniface*, t. 2, pp. 296-297.

(2) *Ibidem*.

(3) Lettre du 6 juillet 1852. — *Copies de l'archevêché de Saint-Boniface*.

coadjuteur plus capable que moi, je ne doute pas de l'avoir trouvé. Il possède les langues pour se faire entendre de tout son peuple, il a l'activité de la jeunesse, la prudence de plus d'un vieillard. Je ne crois pas que l'expédition des affaires le gêne. On dirait que Dieu s'en est mêlé, je l'en remercie bien, qu'il le prenne sous sa sainte garde (1).” “Je suis charmé, écrivait le vieil évêque à Mgr de Mazenod, de la bonne opinion que V. G. a conçue pour mon jeune coadjuteur: jeune, robuste, très actif, je le crois très bien *calculé* pour sa place. Je ne doute pas qu'avec l'aide des prières de sa Congrégation, il ne produise des fruits abondants parmi les infidèles et les fidèles qui lui sont confiés. Tous ceux qui ont eu occasion de le connaître, me félicitent sur mon choix et font force louanges sur la personne choisie.” Il ajoute en faisant allusion aux circonstances de l'élection de son coadjuteur: “Vous dites que je vous ai joué un tour: c'est sans malice et sans volonté de ma part... Moi, je pense que c'est Dieu qui vous en a joué un bien plus beau et qui tourne à mon avantage. Si ma lettre vous fût parvenue à temps, vous auriez peut-être mis opposition à l'émission des bulles: le coup aurait été manqué et le diocèse abandonné, puisque vous aviez résolu de rappeler tous vos sujets. Tâchez de ne plus donner entrée chez vous à une si mauvaise inspiration. La première se serait exécutée, il paraît, sans qu'on en eût rien su ici. Je n'ai plus que quatre prêtres séculiers; les évêques du Canada n'en ont pas assez pour eux; on n'a pas grande chance à en faire venir de loin quand ils n'appartiennent pas à un corps. Laissez donc vos enfants exploiter cette partie de la vigne du Seigneur: elle est d'une pénible culture. Tous les pays de mission ont leurs misères, le froid, le chaud, la faim, les prisons, la mort, selon leur situation sur le globe. Le principal est de s'assurer le ciel; le chemin part d'ici comme de partout ailleurs (2).”

(1) Lettre du 6 juillet 1852, p. 299.

(2) Lettre de Mgr Provencher à Mgr de Mazenod, 19 novembre 1882.

CHAPITRE XIII

NOUVEAU SÉJOUR A L'ILE-A-LA-CROSSE. 1852-1853.

Mgr Taché, nous l'avons déjà dit, était pressé de se rendre à l'Île-à-la-Crosse. Son départ de ce lieu, suivant de près celui de M. Laflèche, avait éprouvé les sauvages. Ceux-ci en effet, s'étaient beaucoup attachés à leurs deux premiers missionnaires : les ayant perdus bientôt, ils s'imaginaient qu'il en serait toujours ainsi. "Les nouveaux Pères n'avaient pas eu le temps d'apprendre les langues, ce qui rendait le changement plus sensible (1)." "Les sauvages, qui ne connaissaient rien des délicatesses de la politesse, leur avaient fait souvent des compliments comme ceux-ci : "Mais que tu es bête ! Que tu parles mal ! Tu parles plus mal qu'un enfant ;" Peut-être avaient-ils dit : "Tu n'as pas d'esprit comme le P. Taché." Les missionnaires se voyant méprisés par les sauvages, étonnés que leur premier amour de la vérité et de ses ministres se fût refroidi, ne firent aucun effort pour les attirer : ils en vinrent même à prendre pour règle de ne refuser personne, mais de n'aller au-devant de personne (2), s'abandonnant à un sentiment qui ressemblait à du découragement. Tous ceux qui connaissaient "l'inconstance naturelle de l'Indien", avaient de vives inquiétudes sur la persévérance des néophytes.

Mgr d'Arath, père de cette famille spirituelle, informé à plusieurs reprises du travail qui se remarquait en elle, éprouvait les angoisses de saint Paul devant les périls qui menaçaient la foi des Galates. "Est-il possible, écrivait-il, que ces pauvres âmes qui coûtent si cher à mon Sauveur, consentent à se perdre de gaieté de cœur ? Faut-il que de si beaux commencements n'a-

Rapports défavorables sur les sauvages de l'Île-à-la-Crosse.

Anxiétés de Mgr d'Arath.

(1) Lettre du 19 novembre 1852.

(2) Mgr Grandin, *Notes sur Mgr Taché, O. M. I.*

boutissent qu'à une si triste fin? La pure et douce lumière de l'Évangile aurait-elle déjà fatigué des yeux trop longtemps habitués aux ténèbres? Mes supérieurs, en m'éloignant pour un temps de ma chère mission, se seraient-ils trompés au point de ruiner l'œuvre que j'ai tant à cœur? Dieu, irrité de voir parmi les prélats de son Église un sujet aussi indigne de l'épiscopat que je le suis, aurait-il châtié dans son peuple les fautes du pasteur par la suppression des grâces nécessaires au bonheur de l'un et de l'autre (1)?

Derniers
adieux de
Mgr
Provencher.

Mgr Provencher aurait bien aimé retenir plus longtemps son coadjuteur (2); mais il partageait ses sollicitudes comme son amour pour les sauvages: il le laissa aller à ses chers enfants.

“ En prenant congé du vénérable vieillard, le jeune Evêque, agenouillé devant lui, demandait sa bénédiction. Cette bénédiction provoqua les paroles prophétiques qui suivent et qui n'eurent qu'une trop prompte réalisation: “ Il n'est pas d'usage “ qu'un évêque en bénisse un autre; mais comme je vais mourir “ bientôt et que je ne vous reverrai plus, je vous bénis encore une “ fois ici-bas, en attendant que je vous embrasse au ciel (3). ”

Mgr d'Arath quitta Saint-Boniface le jeudi, 8 juillet (4) 1852, “ sixième anniversaire (5) ” de son premier départ pour l'Île-à-la-Crosse. Il ne devait revenir à la Rivière-Rouge que deux ans et demi après. Il laissait à Saint-Boniface le P. Bermond et emmenait avec lui le P. Grollier, qui devait le suivre jusqu'à l'Île-à-la-Crosse et M. Lacombe qui devait s'arrêter au

(1) Lettre de Mgr Taché à sa mère, *Mission de Saint-Jean-Baptiste de l'Île-à-la-Crosse*, 5 janvier 1853. — Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 40. Cette lettre a été imprimée.

(2) *Vingt années de Missions...*, p. 56.

(3) *Ibid.*

(4) Lettre de Mgr Taché à sa mère, *La Rivière-aux-Brochets*, 23 juillet 1852. Cette lettre a été imprimée. C'est par erreur que les *Vingt années de Missions* placent le départ au 10. On sait que Mgr Taché, en écrivant ce dernier ouvrage, se plaignait de manquer de plusieurs documents nécessaires.

(5) Lettre du 23 juillet 1852.



Les derniers adieux du grand vieillard à son jeune Coadjuteur.

fort Cumberland et aller de là au fort des Prairies ou Edmonton et au lac Sainte-Anne, pour y remplacer M. Thibault.

L'Évêque suivit la même route que dans son premier voyage. A Norway-House ou Rivière-aux-Brochets, il dut s'arrêter quinze jours pour attendre les barges qui devaient le conduire à l'Île-à-la-Crosse et qui étaient allées faire leur chargement à la Factorie d'York.

Il profita de cet arrêt pour écrire plusieurs lettres, à Mgr de ^{Arrêt à Norway-House.} Mazonod, à sa mère, à d'autres. " Il y a aujourd'hui 29 ans, écrit-il à sa mère le 23 juillet, en me prodiguant les premières expressions de votre tendresse, vous bénissiez le ciel de vous avoir donné un fils, dont vous ne prévoyiez certainement pas les destinées, mais qui vous donnait les espérances dont une mère se flatte toujours. Aujourd'hui, je bénis le ciel de m'avoir donné une mère que je ne connaissais pas alors, mais que j'ai pu apprécier par la suite et que je suis heureux de chérir aujourd'hui plus que jamais. A la sainte messe, j'ai remercié Dieu de cette faveur, et l'ai prié de bénir ma mère (1). "

Le 5 août, il partit avec les barges venues d'York, que ^{Fin du voyage.} conduisait une ancienne connaissance, Samuel MacKenzie. Au fort Cumberland, il se sépara de M. Lacombe, qui s'en alla commencer au fort des Prairies une vie toute d'héroïsme.

" Tout notre voyage, écrit-il à sa mère, fut on ne peut plus heureux : pas un instant de maladie, pas de maringouins, en sorte que nous fûmes exempts de faire " le petit boucan ; " des provisions en abondance, et de bonne qualité ; un temps superbe, sans chaleur excessive. Le vent souvent favorable a épargné à nos hommes une bonne partie de la besogne. En un mot, nous avons eu un des meilleurs passages que l'on puisse désirer. Actions de grâces à la bonne et divine Providence, qui ne cesse de nous combler de faveurs et qui ne veut pas même nous laisser

(1) Trente-neuvième lettre de la collection de M. de la Broquerie-Taché. Cette lettre a été imprimée dans le temps.

souffrir assez pour qu'on puisse se flatter d'avoir quelque chose à lui offrir en sacrifice (1) !”

Emotions du
jeune Evêque
devant l'au-
tel de l'Île-
à-la-Crosse.

L'Evêque arriva à l'Île-à-la-Crosse avec le P. Grollier dans la nuit du 10 au 11 septembre. “C'était précisément le sixième anniversaire de la première nuit passée à l'Île-à-la-Crosse (2).”

“Il me serait difficile de vous exprimer, écrit-il à Mgr de Mazenod, ce qui se passa en moi quand je mis le pied dans notre pauvre chapelle. C'est au pied de cet autel que j'avais demandé la bénédiction de Notre-Seigneur, en partant pour un voyage qui devait avoir une si grande influence sur ma destinée pendant le temps et pendant l'éternité; et c'est au pied de ce même autel que je venais le remercier de m'avoir arraché à tous les dangers d'un voyage de plus de cinq mille lieues. J'étais parti prêtre, et je revenais évêque: il y avait en cela plus qu'il ne fallait pour me suggérer de profondes réflexions. Puis le souvenir des misères passées et une certaine appréhension vague et involontaire des misères futures; ce séjour au milieu des bois que je venais chercher de si loin, et pour lequel j'avais sacrifié tous les charmes d'un monde qui n'a encore que trop d'attrait pour mon cœur; la vue surtout de confrères aimés, qui avaient tant eu à souffrir et à travailler, pendant que je goûtais toutes les douceurs de la civilisation: tout cela fit sur mon cœur une impression profonde. J'étais au milieu de ces sauvages, au bonheur desquels j'ai consacré mon existence, de ces sauvages qu'on me disait s'être montrés, pendant mon absence, si indignes des grâces de Dieu et des sacrifices qu'ils nous coûtent. Oh! Monseigneur, il est dans la vie de ces moments indéfinissables, pendant lesquels le cœur, siège des impressions diverses que lui cause une grande joie mêlée d'une profonde tristesse, est la victime de l'une et de l'autre. Mon arrivée à l'Île-à-la-Crosse fut un de ces moments (3).”

(1) Lettre du 5 janvier 1852.

(2) Lettre à Mgr Mazenod, 26 décembre 1852. — Archives de la Maison générale des Oblats.

(3) *Ibid.*

Des larmes abondantes coulèrent longtemps des yeux de l'Évêque missionnaire, "au pied de ce pauvre autel" qu'il avait "fait lui-même" et qu'il retrouvait "tel qu'il l'avait laissé," s'offrant de nouveau au Dieu d'amour "pour faire connaître et bénir son saint nom (1)." "Que nous sommes heureux de pouvoir prier! La prière, cette douce fille du Ciel et de la charité, est toujours prête à répandre le baume de ses consolations sur les plaies les plus cuisantes et à calmer les douleurs les plus vives. Mon cœur froissé, brisé, pour ainsi dire, par tout ce que suggère une position telle que celle dans laquelle je me trouvais, retrouva bientôt le calme (2)."

Les premiers soins de l'Évêque d'Arath furent pour ses chers sauvages. Comme nous l'avons dit, "l'ennemi du salut, si attentif à profiter des moindres circonstances pour nuire, s'était efforcé de tirer de l'absence" du père de famille "ainsi que du voisinage d'un ministre protestant, tout l'avantage possible. Quelques-uns de ces pauvres Indiens avaient été les victimes de cette malice infernale." Les missionnaires effrayés de ces défections, s'étaient laissés aller jusqu'à dire "que la mission était sans espoir et que les néophytes ne voulaient plus de Dieu ni de sa loi sainte (3)."

Mais, raconte l'Évêque, "je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il y avait beaucoup d'exagération dans tout ce qu'on m'avait dit. Non seulement la mission n'est pas sans espoir, mais j'ai même la confiance que les traces du mal seront bientôt complètement effacées (4)." Heureusement le père était de retour au milieu de ses convertis au temps qu'il avait fixé; "non pas, ajoute-t-il modestement, que je sois plus en état qu'un autre de faire progresser la mission, mais parce que le fait même de mon arrivée détruisit les prétextes suggérés par le démon (5)." Mgr d'A-

Sollicitude
pour les
sauvages.

(1) Lettre à sa mère, 5 janvier 1853.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

rath revit les uns après les autres, tous ses chers sauvages, leur adressa des reproches, des avis, des prières et les attacha pour jamais à la vraie foi. Il apprit aux missionnaires à ne pas attendre des sauvages "les raffinements de la politesse;" "avant de les avoir civilisés, il faut s'attendre à en recevoir des grossièretés." "Si vous vouliez, leur disait-il, "des attentions fines," il vous aurait fallu solliciter une chapellenie de Visitandines, au lieu de demander une mission chez les sauvages."

Envoi du
P. Grollier
au
P. Faraud.

Le P. Faraud était, depuis plus de deux ans au lac Athabaska, sans y avoir vu, durant tout ce temps, un seul prêtre, même pour faire sa confession annuelle. Il était allé, durant le dernier été, donner au Grand Lac des Esclaves, une mission qui avait été couronnée du plus beau succès. "Les différentes tribus qui visitent ce poste, et qui soupiraient depuis longtemps après l'homme de la prière, avaient rivalisé de zèle et d'ardeur (1)." "Vraiment, remarque à ce propos Mgr Taché, c'est chose admirable que les dispositions des peuplades indiennes qui n'ont pas encore abusé de la grâce. Comme il fait bon alors d'être missionnaire! La besogne pourtant est fatigante; le jour ne suffit pas à leur zèle, il faut y consacrer une partie des nuits; les malheureux ne sont jamais assez proches de l'envoyé de Dieu: on sent que c'est le même Évangile qui pressait le peuple juif autour du premier missionnaire (2)."

Au mois d'octobre, l'Évêque d'Arath envoya le P. Grollier à Athabaska pour résider avec le P. Faraud. Celui-ci, de retour du Grand Lac des Esclaves, où il avait goûté tant de consolations, n'éprouva pas une moindre joie en retrouvant la vie commune, dont il était privé depuis si longtemps.

Retraite.

A la fin d'octobre, Mgr Taché fit sa retraite annuelle avec les Pères Tissot et Maisonneuve et le F. Dubé. Les maisons saintes, même celle d'un évêque missionnaire, composée d'hommes qui ont quitté leur pays comme Abraham, pour devenir les

(1) *Vingt années de Missions.....*, p. 58.

(2) *Ibid.*

pères des croyants, ont besoin de réforme. Mgr d'Arath voulut que cette retraite fût suivie d'une plus fervente pratique des exercices communs, et d'une plus grande régularité, autant que le comportaient les lieux et les temps (1). Après comme avant la retraite, l'Évêque et ses compagnons employaient le temps à la prière, à l'étude, au ministère des sauvages, aux travaux manuels. Le P. Tissot consacrait ses matinées entières, "à faire l'école et le catéchisme, besogne très pénible et dont il s'acquittait à la satisfaction de tout le monde (2)" spécialement de son Évêque. Celui-ci descendait aux plus humbles travaux; mais le soin des sauvages avait toujours ses préférences. Il leur donna à l'automne une mission qui eut un grand succès. Pendant l'hiver, il fit une visite au lac Vert. Tous les jours, il prodiguait son temps au plus humble sauvage qui désirait lui parler. Une sauvagesse mariée à un employé du fort était tombée malade; Mgr Taché la confessa plusieurs fois, lui administra la confirmation et l'extrême-onction; il ne put la communier, à cause des vomissements qu'elle éprouvait. Elle supplia le dévoué prélat de la visiter souvent. "Je la visitais deux ou trois fois par jour, dit-il à sa mère; à bien des reprises, pendant ces visites, elle détachait ma croix pectorale, et la baisait avec un respect sensible et affectueux; elle en faisait autant à ma croix d'oblation, répétant les Saints Noms de Jésus et de Marie et priant avec une ferveur qui m'édifia et me consola beaucoup (3)." L'Évêque oblat l'assista durant toute sa maladie et jusqu'à son agonie. Pendant l'agonie, il se retira pour aller prier avec ferveur. Voici pourquoi. "Elle ne devait pas mourir seule, dit-il, elle était au sixième mois de sa grossesse, et cette circonstance me rendait sa position doublement pénible.

Occupations
quotidiennes.

(1) Lettre de Mgr Taché à Mgr de Mazenod, 26 décembre 1852. — Archives de la Maison générale des Oblats.

(2) *Ibid.*

(3) Lettre de Mgr Taché à sa mère, *Mission de Saint-Jean-Baptiste de l'Île-à-la-Crosse*, 2 mai 1853. — N° 42 de la collection de M. de la Broquerie-Taché.

“ Quoi ! me dis-je alors en versant des larmes brûlantes, serait-il possible que cet enfant mourût sous mes yeux sans être baptisé ? Serait-il possible, que pendant toute l'éternité, cette mère infortunée fût séparée de son enfant, tandis que je ne me suis éloigné de la mienne pendant le temps que pour leur procurer le bonheur d'être réunis au ciel (1) ? ” Quand elle eut rendu le dernier soupir, l'apôtre, “ à force de sollicitations, ” obtint d'une femme présente “ qu'elle fit ce qu'exigeaient les circonstances. ” Ses pleurs, raconte-t-il, me dirent assez quelle était sa réputation ; mais, poussée par les motifs de religion, elle fit l'opération, ondoya l'enfant qui donna ensuite des signes certains de vie, me laissant dans le doux espoir que réuni à sa mère dans le ciel, il priait avec elle pour une autre mère et un autre enfant, à la séparation desquels ils doivent peut-être leur bonheur. Des consolations de ce genre, conclut l'Evêque, ne sont pas journalières : le bonheur du missionnaire serait trop grand et trop complet : il suffit qu'elles se présentent de temps en temps pour le consoler, le fortifier et lui rendre sa position agréable (2). ”

Un malheur survenu à un sauvage le trouvait toujours sensible. “ Je viens d'apprendre une triste nouvelle, écrit-il à sa mère ; une jeune sauvagesse est morte subitement. Elle avait, ainsi que ses parents, enduré un jeûne excessivement rigoureux ; ces derniers tuèrent un bœuf ; la jeune personne en prit quelques bouchées, mais son estomac était trop épuisé et elle tomba morte. Je regrette cette pauvre enfant ; elle m'avait donné bien de la consolation à la mission de l'automne dernier, elle s'y est confessée plusieurs fois et paraissait désirer vivement de s'instruire. Puisse le bon Dieu lui avoir fait charité ! Elle est morte loin d'ici. Son beau-père, qui avait eu déjà la mâchoire cassée par un ours, a eu encore cette année à lutter contre un de ces redoutables adversaires et a perdu une jambe (3). ”

(1) Lettre du 2 mai 1853.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

“ Au jour de ma consécration, écrit-il à Mgr de Mazenod, une main aussi vénérée que chérie, m'a remis l'anneau pastoral, emblème de l'affection que je dois à l'Eglise, à laquelle elle m'unissait. Cette pauvre Eglise peut paraître une Epouse bien laide, bien hideuse, bien mauvaise à ceux qui ne l'envisagent que d'après les froids calculs de l'ambition; mais l'amour rend aveugle, et mon cœur d'époux ferme les yeux sur les défauts de celle qu'il voudrait corriger, mais qu'il ne répudiera pas (1). ”

Mgr Taché avait la joie de voir un de ses compatriotes “ bourgeois ” de l'Île-à-la-Crosse, M. Deschambeault, originaire de Boucherville même, qui était depuis de longues années au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les forts du Nord-Ouest, et qui arriva comme chef cet automne même, au commencement d'octobre, dans le poste important de l'Île-à-la-Crosse. “ A mille lieues et plus de Boucherville, écrit le prélat à sa mère, le chef spirituel (ayamiken okima) et le chef temporel (okima) sont tous deux de Boucherville. Nous parlons souvent de Boucherville, en sorte que son voisinage m'offre beaucoup d'agrément (2). ”

M. Deschambeault.

Ce qui le réjouissait plus encore, c'est que ce pieux laïque contribuait par sa conduite édifiante à relever la religion aux yeux des sauvages. “ C'est un grand avantage pour notre mission et une douce consolation pour moi de l'avoir, dit-il encore à sa mère. Il est exemplaire, ainsi que sa dame et ses sept enfants. Trois viennent à l'école, ce sont de jolis enfants pleins de talents (3). ”

Pendant l'absence de Mgr Taché, les deux Pères et leur Frère convers s'étaient livrés à des travaux pénibles, mais qui furent couronnés d'un grand succès. “ Nos jardins, écrit l'Evêque à sa mère, donnent dans le progrès, de toute la vigueur du terrain qu'ils occupent. Nous avons cueilli près de 200 minots

Les jardins de l'Île-à-la-Crosse.

(1) Lettre à Mgr de Mazenod, 26 déc. 1852.

(2) Lettre à sa mère, 5 janvier 1853.

(3) *Île-à-la-Crosse*, 1er janvier 1854.

de pommes de terre, en sorte que si nous ne devenons pas Irlandais, ce sera faute de foi, et non manque de patates. Trois minots d'orge nous ont donné l'espoir qu'en cultivant davantage, nous récolterons suffisamment pour notre besoin. Pas encore de blé, nous en sèmerons au printemps. Tous les vendredis presque, nous mangeons une purée aux pois ou une soupe aux fèves, comme en pays civilisé. Ce sont les pois et les fèves de Maman, qui ont réussi on ne peut désirer mieux. Quelques tresses de beaux gros oignons mêlent leur piquante saveur à nos nombreux ragouïs. Un régiment complet des plus gros choux de Siam que j'aie vus de ma vie, prouve que cette place de l'Île-à-la-Crosse n'est pas si stérile que le pourrait faire croire la paresse des anciens habitants. La vue trouve aussi à se reposer agréablement dans notre jardin. Plusieurs des fleurs que vous cultivez avec tant de complaisance ouvrent ici aussi leur calice embaumé: des pétales aux couleurs vives et douces disent assez que le voisinage du pôle n'enlève point au roi du jour sa puissante influence sur les objets de la nature. Toute cette culture donne à notre établissement un certain petit air de civilisation, qui ne manque pas d'agrèments. Plus que tout autre, je dois y être sensible, puisque ces plantes viennent presque toutes de vous. Aussi, j'ai regardé souvent ces fleurs avec un sentiment de complaisance, auquel vous aviez la plus grande part. Il n'est une surtout que j'aime plus que les autres, c'est la *pensée*: comment, en effet, un fils pourrait-il ne pas aimer la pensée de sa mère? Déjà le froid d'octobre avait desséché les autres fleurs, déjà leurs tiges, sans sève, se repliaient vers la terre, d'où elles étaient sorties; la pensée seule, la pensée de ma mère conservait toute sa fraîcheur et son parfum; toujours élevée vers le ciel, il ne fallait pas moins que l'épais manteau de l'hiver, emblème naturel de la mort, pour la soustraire à ma vue, et moi je disais: Oui, à l'hiver de ma vie, à la mort seulement s'effacera la pensée de la meilleure des mères (1)."

(1) *Mission de Saint-Jean-Baptiste de l'Île-à-la-Crosse*, 4 janvier 1853. — Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 40.

L'Evêque missionnaire donne d'autres détails sur le temporel L'Étable.
de la mission qu'il a fondée. Nous croyons intéresser le lecteur en les transcrivant : ils nous font assister aux progrès de la civilisation dans ces pays sauvages, par les hommes de la prière, partis des deux Frances : " Vous ne m'en voudrez pas, dit-il à sa mère, de vous conduire un instant à notre étable, puisque c'est une des gloires de notre établissement, et un des plus puissants soulagemens de notre existence ; partons donc. Quel noble édifice ! Ce n'est plus cette misérable bicoque, dans laquelle notre belle vache blanche, indignée de se voir si mal logée, n'a voulu donner naissance qu'à un être de son sexe, mais bien au contraire une longue, large et belle étable, qui a coûté bien des sueurs à mes chers confrères, et qui ne coûte à moi que le plaisir d'en jouir. C'est ici que quinze bêtes ont la vie et le mouvement ; cinq à la vérité n'ont pas encore ouvert les yeux à la lumière ; mais nous hâtons, par nos désirs, le moment où leurs mères pourront satisfaire leur tendresse maternelle, à la vue de leurs nouveau-nés. Au printemps, nos deux *blancs taureaux* viendront tendre d'eux-mêmes leurs fronts au joug accoutumé. Trois cent dix livres de beurre prouvent que nos *deux* vaches ne sont pas de la pire espèce, et qu'il n'est pas besoin de se reporter à l'âge d'or, pour voir couler des ruisseaux de lait. Que sera-ce l'été prochain, puisque, à moins d'accident, nous en aurons cinq ?

" Je vous assure que la parcimonieuse avidité de notre Frère est presque satisfaite ; ce qu'il y a de certain, c'est que le succès dépasse mes espérances. Nous avons aussi mangé quelques bons fromages. Etait-il content, ce cher Frère, quand je lui ai remis de la présure ! je regrette maintenant de ne pas avoir tout emporté. Vous voyez donc que notre position est de beaucoup améliorée, et c'est pour consoler vos inquiétudes maternelles que je vous fais le détail de nos prospérités. Nous ne sommes plus au temps où du bouillon de poisson faisait nos délices. A l'absence près du pain, nous sommes beaucoup mieux que vous ne pensez peut-être ; je trouve même quelquefois que nous sommes trop bien : puisse le bon Dieu me pardonner ces petits excès ! La Providence est mère, sur quelque coin du monde que l'on se trouve ;

Amélioration
générale.

et vous savez que les mères, même sans s'en douter, gâtent les enfants ; c'est une suite naturelle de leur tendresse : aussi je puis bien dire que je suis l'enfant gâté de la Providence, qui a toujours ménagé les circonstances pour éloigner de moi des peines et des misères qui affligent d'autres. Le bon Dieu connaît ma faiblesse et en a pitié. Aidez-moi à le remercier de ses bienfaits, et priez pour que l'ingratitude ne prenne pas dans mon cœur la place d'une reconnaissance due à tant de titres (1). ”

Palais épisco-
pal.

Oui, l'Évêque d'Arath est l'enfant gâté de la Providence, mais à cause des privations et de la pauvreté qui sont son partage continuel, bien plus qu'à raison du progrès qu'il vient de décrire avec tant de complaisance. Voyez un peu le palais qu'il habite ; c'est lui-même qui en fait la description dans une lettre à l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Prince. “ J'ai un palais épiscopal, aussi qualifié pour cet emploi, que je le suis pour le mien. Le dit palais a vingt pieds de long, vingt pieds de large et sept de haut. Il est enduit en terre. Cette terre n'est point imperméable, en sorte que la pluie, le vent et les autres misères atmosphériques y ont libre accès. Deux châssis, de six verres chacun, éclairent l'appartement principal ; deux morceaux de parchemin font les autres frais du système lumineux. Dans ce palais, où tout peut vous paraître petit, tout au contraire est empreint d'un caractère particulier de grandeur. Ainsi mon secrétaire est évêque, mon valet de chambre est évêque, mon cuisinier lui-même est quelquefois évêque. Ces illustres employés ont tous de nombreux défauts ; néanmoins leur attachement pour ma personne me les rend chers et me les fait regarder avec complaisance.

Voyages.

“ Quand ils paraissent fatigués de leurs emplois respectifs, je les mets tous sur le chemin, et me joignant à eux, je m'efforce de faire diversion à leur ennui. Il faut avouer que j'ai de vastes domaines à parcourir : de l'Ile-à-la-Crosse pour centre, j'ai pour rayon moyen la minime distance de quatre cents lieues. Une

(1) Lettre du 5 janvier 1853.

autre consolation, c'est que les épouvantables voies ferrées et les dangereux bateaux à vapeur n'ont point encore fait explosion dans nos parages. Si je meurs en route dans mon diocèse, je vous assure que votre intéressant journal n'aura pas à insérer mon décès sous le titre d'*Accident à la Vapeur*. Nous avons en retour un fameux mode de transport, et voici en peu de mots ce en quoi il consiste en hiver. Deux souliers de trois ou quatre pieds de longueur chaussent Sa Grandeur, vraies pantouffles épiscopales parfaitement adaptées à la finesse du tissu du blanc tapis sur lequel il faut marcher. Elles conduisent mon individualité avec toute la vitesse que peut leur imprimer ma force musculaire. Sur le soir, cette force égale à peu près zéro, et alors la marche est suspendue. Une heure de travail suffit pour improviser mon habitation. La neige si belle, si blanche, est déblayée avec une minutieuse précaution; quelques branches de sapin et d'autres arbres forment l'élégant parquet de mon nouveau palais. Le dôme, c'est le ciel; la lune et les étoiles en sont les brillants et riches flambeaux. Un horizon sans bornes ou une épaisse forêt en sont les lambris somptueux; mes quatre chiens, les gardiens fidèles; les loups et les hiboux se chargent de la partie musicale. La faim et la fatigue font tressaillir à la vue de tant d'apprêts. Les membres, engourdis par le froid, font bénir le foyer bienfaisant qu'alimentent les cadavres des géants de la forêt. Après avoir pris possession d'une si riche habitation, les propriétaires s'invitent à un festin commun. Les chiens sont les premiers servis. Vient ensuite Monseigneur. Celui-ci a pour table ses genoux, pour ustensiles de cuisine un couteau de poche, un pot et un plat de fer-blanc; il conserve aussi précieusement un vieil outil de famille, c'est une fourchette à cinq fourchons qui, dans maintes circonstances, lui a déjà rendu les services les plus signalés. *Le Benedicite omnia opera Domini Dominum* ne tarde pas à retentir à l'oreille des voyageurs: la nature est trop belle, trop grande, malgré ses rigueurs, pour qu'on puisse oublier son auteur; aussi vives, fortes et touchantes sont les pensées qui m'occupent dans ce campement. C'est un devoir de les communiquer à mes compagnons de voyage et de les in-

viter à aimer le créateur de tant de merveilles et l'auteur de tant de bienfaits. Après nos devoirs rendus à notre Dieu, chacun songe à réparer ses forces et à se préparer aux fatigues du lendemain. Le valet de chambre de Monseigneur dépouille alors Sa Grandeur du capot (1) qu'elle portait pendant le jour; il l'étend de son mieux et lui donne le nom de matelas; les mitaines et le *casque* (2), à la faveur des ténèbres, prennent les noms d'oreillers. Deux couvertes de lit doivent défendre au vent, au froid et à tout le reste de troubler le sommeil du prélat. Menacent-elles de ne point réussir, la Providence vient à leur secours, en envoyant une aimable petite couche de neige qui nivelle les conditions et étend sur l'évêque et sa suite un manteau protecteur, sous lequel tous dorment d'un sommeil profond, sans même comprendre la surprise qu'éprouverait un des enfants de la civilisation, si reculant cette neige, il trouvait dessous, évêque, sauvages et chiens.

“Avouez, Monseigneur, conclut le narrateur, que s'il me manque bien des choses que vous possédez, j'en ai en retour bien d'autres dont vous êtes privé (3).”

Plusieurs missionnaires eurent beaucoup de peine à se faire à ce régime: il y en avait qui ne parvenaient à s'endormir que fort tard dans la nuit. Mgr Taché, plus heureux, s'endormait rapidement et dormait profondément. “Toutefois il avouait qu'il y avait une chose qu'il avait toujours trouvée extrêmement pénible: c'était le réveil au lever du soleil en plein air et la transition subite de la chaleur du lit formé des peaux de buffalo à une température de 40° ou 50° au-dessous de zéro (4).”

(1) On appelle *capot* au Canada un grand *surtout* en drap ou en fourrure qui se porte l'hiver en dehors des habitations. Son usage est semblable à celui de la *capote* du soldat en France.

(2) Le *casque* est une coiffure chaude qui couvre toute la tête, spécialement les oreilles et souvent une partie du cou.

(3) Lettre à Mgr Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, 10 avril 1854.

(4) *Notes* de M. le juge Prud'homme sur Mgr Taché.

CHAPITRE XIV.

EPREUVES. MORT DE MGR PROVENCHER.

Nous venons d'entendre l'Évêque missionnaire parler de sa pauvreté et des misères de sa condition avec le *sel gaulois* et la *plaisanterie française*. "Le ton de ces descriptions, qui domine presque toujours en ces sortes de voyages, dit-il lui-même, prouve que, après tout, on n'est pas si malheureux. Ce ne sont pas les fatigues ni les privations qui éprouvent l'âme: *les tortures du cœur* ont leur source ailleurs (1)."

La vocation à l'épiscopat est une vocation à la souffrance.

Or les *tortures du cœur* sont nécessaires à un évêque qui fonde des églises; car "personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été établi par Dieu lui-même, et qui est le Christ Jésus" et sa croix (2). C'est pourquoi, à l'époque même où nous sommes, aimé des sauvages et de tous ceux qui l'approchent, admiré de tous ceux qui ont les yeux vers les missions de la Rivière-Rouge, il a à savourer dans le silence de grandes amertumes, un calice de peines très vives, qui déchirent douloureusement son cœur doué d'une sensibilité si délicate.

Nous ne voulons pas raconter le détail de ces épreuves intérieures qui se prolongeront, d'une manière ou d'un autre, toute sa vie. Disons seulement qu'il a été accusé par plusieurs de ses frères des deux Frances, de ne pas aimer la Congrégation à laquelle il appartenait, de ne pas en estimer les membres et les œuvres, d'éviter pour cela d'en parler davantageusement, de donner toujours ses préférences à ceux qui n'étaient pas de sa famille religieuse, etc. Puis il a rencontré quelquefois parmi ceux qu'il aimait et sur lesquels il comptait, de la défaveur et des défiances.

Quelques épreuves intérieures.

(1) *Vingt années de Missions dans le Nord Ouest de l'Amérique*, p. 68.

(2) *Cor.*, III, 3.

A-t-il eu des torts? Nous ne le pensons pas. Tout au plus pourrait-on lui reprocher quelques vivacités dans les paroles ou les manières à l'égard d'hommes qui ne comprenaient pas l'œuvre de Dieu, ou n'y apportaient pas le dévouement convenable. Encore, le vit-on toujours se reprocher les saillies où il craignait d'avoir laissé dominer la nature, et s'en aller demander pardon à ses inférieurs eux-mêmes, à genoux et les larmes aux yeux.

D'autre part, ceux qui se sont plaints de lui étaient-ils condamnables? Oui, quelquefois, et même le plus souvent; mais d'autres fois, ils ont pu être exempts de toute faute. Il arrive souvent, dit saint Alphonse de Liguori, que Dieu, en appelant deux chrétiens, fussent-ils même saints, à vivre ensemble, dispose les caractères de manière que l'un serve d'exercice à l'autre. Nous voyons, dans les Actes des Apôtres, saint Paul et saint Barnabé se séparer à la suite d'une contestation. "Dieu a livré le monde aux disputes des hommes (1)." Les entreprises les plus nobles, les familles religieuses, les personnes consacrées à Dieu, quelque intime que soit la communion des saints, n'échappent pas toujours à cette loi d'infirmité. Il a donc pu y avoir entre l'Évêque et ses inférieurs ou même ses supérieurs, des divergences de voir et de sentir permises entre des hommes qui recherchent tous la plus grande gloire de Dieu.

Nous voulons nous abstenir de rechercher combien de fois, sur quels sujets, et de quelle manière ces divergences se sont produites. Ce que nous tenons seulement à constater ici, c'est que le cœur du prélat a été broyé chaque fois que l'un quelconque des siens lui a témoigné un dissentiment ou même seulement a souffert à son occasion. Son âme sensible s'épanouissait vers tous ceux qui traitaient avec lui: quand il rencontrait, au lieu d'une parfaite concordance de sentiments, une opposition ou une antipathie, il y avait en lui comme de l'angoisse. "Ces coups divers, écrit-il à propos de peines de ce genre au vénérable fondateur des Oblats, ne frappent pas sur un airain insen-

(1) Eccl., III., 11.

sible. Mon cœur en souffre, et en est quelquefois accablé. Ma sensibilité s'est peut-être émoussée au contact des glaces polaires ; mais elle a laissé de trop nombreuses et trop profondes racines pour n'être pas piquée vivement par tous ces aiguillons (1).” Dieu le prenait par cette sensibilité excessive et “le tourmentait merveilleusement (2)” pour purifier son âme et lui faire acquérir d'immenses mérites.

Ce que nous constatons encore, c'est que ces divergences d'opinion et de sentiment n'ont jamais été, de son côté, un effet de la chair et du sang, n'ont pas été des affections ou des impressions de la nature, mais lui ont toujours été dictées par la conscience d'un devoir. “J'ai été six ans dans les missions du diocèse de Saint-Boniface avant d'être appelé en Europe, écrivait-il à Mgr de Mazenod : je ne crois pas m'être plaint une seule fois de ma position ni de la manière dont les choses étaient dirigées. Simple rameur à bord de la barque, je travaillais de mon mieux, sans m'inquiéter de la direction : quand j'étais tenté de croire que la route suivie n'était ni la plus facile, ni la plus courte pour atteindre le but proposé, je me contentais de redoubler mes efforts pour vaincre la résistance, me confiant à l'habileté du pilote. Devenu timonier à bord de la même embarcation, j'ai cru que mes obligations étaient changées, que la principale était de fixer mes regards sur la boussole. Plus que jamais, je suis convaincu que l'obéissance est cette aiguille magique qui me conduira infailliblement au port ; aussi, tout en me permettant quelques recherches sur l'appareil pour trouver la cause de ce qui me semblait des déviations de cette aiguille, je n'ai jamais pensé que je pouvais me diriger sans elle, je n'ai jamais eu la pensée de m'écarter de la ligne qu'elle me trace. Nommé supérieur d'une mission, je me suis cru tout simplement obligé de réclamer contre ce qui me semblait contraire aux intérêts de

(1) Lettre à Mgr de Mazenod, 10 avril 1853. — Archives de la Maison générale des Oblats.

(2) *Jon*, X, 16.

cette mission, propre à en décourager les sujets, à neutraliser le bien possible, et à causer certaines misères dont il est inutile de parler, parce que la distance qui nous sépare les rend inintelligibles (1).”

Ce qui lui fut le plus pénible à l'époque où nous sommes, ce fut de voir que quelques-uns de ses frères en religion doutaient de son attachement et de son dévouement à sa Congrégation, à ses membres et à ses œuvres. Dans plusieurs lettres au vénérable fondateur de sa famille religieuse, à Mgr Guigues et à d'autres, il épanche cette peine de son cœur.

“ A mon retour en Canada ” après ma consécration épiscopale, “ plusieurs ont prétendu que je n'étais plus Oblat : j'ai protesté hautement et fortement contre cette assertion ; j'ai dit à tous ceux qui ont voulu m'entendre que j'étais Oblat et que je n'aurais jamais été évêque, s'il avait fallu cesser de l'être. Aujourd'hui que je suis évêque titulaire, si l'avantage de la Congrégation demande mon abdication, vous n'avez qu'à me le notifier, et à l'instant je déposerai le bâton pastoral et j'accepterai volontiers l'emploi qu'il vous plaira de m'assigner, quand ce serait celui de frère convers (2). ”

“ Je n'ai consenti à être évêque, dit-il ailleurs, qu'à la condition expresse que je resterais dans la Congrégation ; aussi c'est au nom de la Congrégation et pour elle que je veux administrer ce diocèse : je lui en fais l'hommage, à tel point que l'on me rendrait un bien grand service, si l'on me permettait d'abdiquer en faveur de quelque autre membre de notre famille, plus capable que moi de remplir les terribles et difficiles obligations de l'Ordinaire (3). ”

“ Monseigneur, répète-t-il, faites nommer un autre évêque de Saint-Boniface plus digne que moi de ce titre ; je serai son coad-

(1) Lettre à Mgr de Mazenod, 10 avril 1853. — Archives de la Maison générale des Oblats.

(2) *Ibid.*

(3) Lettre à Mgr de Mazenod, 21 juillet 1853. — Archives de la Maison générale des Oblats.

juteur : il m'enverra, s'il trouve à propos, terminer mon existence au milieu de mes chers sauvages, et je vous promets qu'il n'aura pas à se plaindre de moi ; je lui céderai cathédrale, palais, etc. Pourvu que je reste dans la Congrégation et que je travaille à la gloire de Dieu, c'est tout ce que je demande (1). ”

“ Le soupçon que je n'aime pas ma Congrégation m'est trop sensible, s'écrie-t-il ; je suis entré dans son sein, malgré les préventions qui existaient dans mon pays, malgré les sollicitations de parents et d'amis qui me sont chers et auxquels j'ai préféré la famille à laquelle on me croit traître (2). ”

Et encore : “ Pardon, Monseigneur, de n'être pas un membre plus utile que je le suis à la Congrégation ; pardon de n'être pas un fils plus digne de votre tendresse. Mais souffrez que je vous le dise, je n'ai pas le cœur assez mauvais, ni le cerveau assez dérangé pour mériter un pareil reproche (de n'être pas attaché à la Congrégation et à ses membres) . . . Depuis plus de neuf ans, que j'ai franchi pour la première fois, le seuil de l'une de nos maisons, j'ai eu des sentiments et des pensées bien diverses, j'ai éprouvé des tentations de tous les genres, néanmoins je n'ai pas eu un quart de minute l'idée de laisser la famille qui m'a adopté (3). ” “ Je suis plus Oblat que ceux qui me croient traître à mon devoir (4). ”

Nous nous plaisons à entendre l'Evêque répandre son cœur envers sa mère selon la nature ; ces effusions de tendresse envers sa mère spirituelle et sa famille religieuse nous paraissent aussi touchantes.

De quelcote côté que vinsent ces épreuves et quelle qu'en fût la nature, cet homme rempli de foi y voyait un effet de la miséricorde divine. “ Je remercie le bon Dieu, écrit-il à celui auquel

(1) Lettre à Mgr de Mazenod, 21 juillet 1853.

(2) Lettre à Mgr Guigues, 26 juillet 1853.

(3) Lettre à Mgr de Mazenod, 15 décembre 1853. — Archives de la Maison générale des Oblats.

(4) Lettre à Mgr de Mazenod, 14 novembre 1854. — Archives de la Maison générale des Oblats.

il confiait ses plus intimes pensées, de me ménager ces épreuves. Moi aussi, j'ai une forte pente à l'amour-propre. L'élévation de ma position, la confiance de mes supérieurs, le respect et l'estime dont je jouis dans le pays, les petits succès de mon ministère, tout cela me ferait monter le sang au cerveau, et pourrait produire la folie de l'orgueil; mais les chagrins sont autant de sangsues qui me purifient le sang ou du moins le sens, et font équilibre à une disposition funeste. C'est pourquoi je me réjouis de ce que j'ai quelque chose à souffrir (1). ”

Mort de Mgr
Provencher.

Une autre épreuve vint affliger le cœur de l'Évêque d'Arath en chargeant ses épaules d'un fardeau redouté.

Mgr Provencher, en le bénissant pour la dernière fois, lui avait donné rendez-vous au ciel. Et en effet, le premier évêque de Saint-Boniface mourut doucement dans son pauvre palais, le 7 juin 1853. “ Le vénérable prélat ne succomba à aucune maladie aiguë; il s'éteignit insensiblement, épuisé; il ne fut retenu au lit que quelques jours, mourut dans le parfait usage de ses facultés et préoccupé jusqu'au dernier instant du soin de ses missionnaires et des succès de leur œuvre commune. Il était âgé de 66 ans et avait passé 35 ans à la Rivière-Rouge (2). ”

Quelques fleurs
jetées par
Mgr Taché
sur la
tombe de son
père.

Le P. Végreville et le F. Alexis Raynard en apportèrent la nouvelle à l'Île-à-la-Crosse, en y arrivant un mois plus tard. Mgr Taché pleura le premier évêque de la Rivière-Rouge, son évêque et son père, avec toute la sensibilité de son cœur. On sent des larmes dans toutes les lettres qu'il écrivit à cette époque, à Mgr de Mazenod, à Mgr Bourget, à sa mère, aux membres des Conseils de la Propagation de la Foi, etc. Le lecteur nous saura gré, croyons-nous, de recueillir quelques-unes de ses paroles: c'est comme une couronne de fleurs que nous déposons, au nom du fils, sur la tombe du père.

“ Permettez-moi d'appeler votre attention, écrit-il aux membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi, sur une

(1) Lettre au même, 20 janvier 1856. — *Ibid.*

(2) Mgr Taché, *Lettre à MM. les Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi*, 16 juillet 1858. — Archives de l'archevêché de Saint-Boniface. Cette lettre est demeurée manuscrite.

perte qui est un deuil pour nos missions et, pour moi en particulier, le sujet d'une filiale douleur. Mgr Provencher, premier apôtre et premier évêque de Saint-Boniface, n'est plus. Le 7 juin dernier, le Seigneur l'a ravi à l'amour de son troupeau, pour récompenser au ciel les longs et importants services qu'il avait rendus à l'Eglise... Lorsque la voix de son évêque l'appela à porter l'Evangile dans les régions lointaines qu'arrose la rivière Rouge, cette vaste contrée, presque égale à la moitié de l'Europe, était alors, sous le double rapport de la civilisation et de la foi, une des plus déshéritées de l'univers. Les nombreuses tribus de sauvages qui habitaient ce désert étaient toutes plongées dans l'infidélité. Quelques chrétiens, il est vrai, étaient venus y dresser leurs tentes; mais leur présence, loin de répandre quelque lueur consolante sur ce triste tableau, ne faisait que l'assombrir davantage, tant ils étaient la personnification du vice. Aussi, dès son arrivée, le cœur du jeune apôtre fut-il profondément navré en sondant toutes ces plaies. Qu'on joigne à cette douleur sacerdotale les plus rudes fatigues et les privations de tous genres, et l'on aura une faible idée de ce qu'eût à souffrir le premier missionnaire de la Rivière-Rouge. La rigueur du froid, le tourment de la faim, l'excès de la misère qui allait parfois jusqu'au manque de vêtement, étaient souvent les moindres de ses croix... En 1822, Mgr Provencher fut sacré évêque de Juliopolis et auxiliaire de l'évêque de Québec. Cette dignité ne changea rien aux rudes labeurs qu'il s'imposait pour donner à son peuple des leçons d'agriculture et l'exemple du travail, en même temps qu'il semait dans les âmes la connaissance et l'amour de nos vérités saintes. Les efforts du pieux prélat se concentrèrent d'abord dans un rayon aussi restreint que ses ressources. Ce ne fut qu'après la naissance de l'Œuvre de la Propagation de la Foi qu'il put, aidé de vos généreux secours, donner un plus vaste essor à son zèle. Autour de Saint-Boniface, devenu une église florissante, restaient à convertir les nations sauvages; c'étaient des loups qu'il fallait changer en agneaux. Mais pour cet apostolat difficile, les prêtres manquaient, bien que le diocèse de Québec eût fourni plusieurs missionnaires aussi distin-

gués par leurs talents que par leurs vertus. Ce fut alors, que Mgr Provencher conçut un projet, qu'il appelait son chef-d'œuvre, celui de doter son vicariat d'une communauté d'hommes apostoliques. . . Son choix, inspiré par la pauvreté physique, morale et intellectuelle de ses diocésains, se porta sur les Oblats de Marie Immaculée (1).”

Il écrit à l'évêque de Montréal: “Celui que nous regardions à juste titre comme notre père et notre modèle nous a été enlevé par la mort. . . “Cette nouvelle m'a été très pénible, parce qu'elle m'impose un fardeau bien au-dessus de mes forces. Me voilà en effet évêque de Saint-Boniface, pas plus qualifié pour ce titre que je ne l'étais pour celui d'Arath. . . Je suis plus qu'inquiet, je ne suis pourtant pas découragé. Je ferai sans doute bien des fautes, mais mon cœur me rend le consolant témoignage que je n'en ferai aucune de propos délibéré. . . Si ma barque donne sur quelque écueil, ce ne sera que parce que les forces et l'adresse me manqueront, nullement faute de bonne volonté.”

Il écrit à sa mère: “Mgr Provencher n'est plus! Dieu l'a ravi à notre tendresse, à l'amour de son peuple et au bien qu'il opérerait. . . Cette mort est regardée comme une calamité publique. Il n'est pas jusqu'à nos frères séparés qui y soient insensibles. Tous s'unissent à nous, pour faire l'éloge de celui qu'ils regrettent comme nous. Mgr Provencher avait su se concilier le respect et l'estime de tout le monde. Aussi toute la colonie de la Rivière-Rouge a été plongée dans le deuil, et a pleuré celui qu'elle regardait avec tant de raison comme son père, son ami, son soutien. Cette perte, si sensible pour tout le monde, devient plus pénible pour moi que pour tout autre, parce qu'en me privant de notre pasteur, elle m'impose l'obligation de recevoir le fardeau qu'il a porté si généreusement et que je ne ferai que traîner. Voici votre pauvre Alexandre évêque titulaire avec toutes les responsabilités attachées à cette dignité. Vous prierez

(1) Lettre à Messieurs les membres des Conseils centraux de Lyon et de Paris. *Des bords de la rivière la Loche*, 22 juillet 1853. Cette lettre a été publiée dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, t. XVI, pp. 68-72.

donc beaucoup pour lui. Vous prierez aussi pour mon prédécesseur, quoique, nous pouvons l'espérer, Dieu ait déjà récompensé sa vertu et le bien qu'il a fait dans l'Eglise (1).”

Mgr Taché devenait, par la mort de Mgr Provencher, le second évêque titulaire de Saint-Boniface. Il avait alors 30 ans moins 16 jours.

Etat du diocèse
de
St-Boniface
à la mort
de Mgr
Provencher.

Le diocèse dont il héritait, comprenait un évêque,—c'était lui-même;—quatre prêtres séculiers, MM. Thibault, Bourassa, Lafèche et Lacombe; sept Oblats prêtres, les Pères Bermond, Faraud, Tissot, Maisonneuve, Grollier, Végreville, Rémas; deux Frères convers, les Frères Dubé et Raynard; deux couvents de Sœurs Grises, celui de Saint-Boniface, ayant onze religieuses et celui de Saint-François-Xavier en ayant deux; cinq résidences de missionnaires, à Saint-Boniface, Saint-François-Xavier, lac Sainte-Anne, Ile-à-la-Crosse, Athabaska ou la Nativité; six églises ou chapelles, dans les mêmes lieux et en outre à la Baie-Saint-Paul; un collège classique, à Saint-Boniface; un hospice pour les orphelins et les vieillards, et où l'on distribuait des remèdes pour les malades, au couvent même de Saint-Boniface; trente stations où les missionnaires faisaient des visites, mais où il n'y avait pas d'église ni de résidence (2).

Six stations avaient été abandonnées après leur établissement, toutes situées parmi les sauvages les moins éloignés de Saint-Boniface, les Sauteurs (3).

“Le nombre total des baptêmes faits dans les résidences sauvages”, en dehors de Saint-Boniface et de Saint-François-Xavier, “s'élevait, le 1er janvier 1854, au chiffre de 4309.”

(1) *Des bords de la rivière la Loche*, 23 juillet 1853. — Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 41.

(2) Nous empruntons tous ces chiffres à un remarquable Rapport de Mgr Taché adressé à MM. les Directeurs de la Propagation de la Foi et demeuré manuscrit, 16 juillet 1888. — Archives de l'archevêché de Saint-Boniface.

(3) Rapport de 1888.